

219C0929  
FR0013176526-FS0542

6 juin 2019

**Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)**

**VALEO**  
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 6 juin 2019, la société JP Morgan Chase & Co. (C/o CT Corporation, 1209 Orange Street, Wilmington, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi indirectement en baisse, le 3 juin 2019, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société VALEO et détenir indirectement, par l'intermédiaire de la société JP Morgan Securities LLC qu'elle contrôle, 5 169 542 actions VALEO représentant autant de droits de vote, soit 2,15% du capital et 2,10% des droits de vote de cette société<sup>1</sup>.

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions VALEO sur le marché, au résultat de laquelle l'exemption de trading s'applique (cf. article 223-13 I, 2° du règlement général).

À cette occasion, la société JP Morgan Securities plc a franchi individuellement en baisse les mêmes seuils et ne détient plus de titres VALEO au sens des dispositions précitées.

\_\_\_\_\_

<sup>1</sup> Sur la base d'un capital composé de 240 253 100 actions représentant 246 010 966 droits de vote en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.